



## RECUPERATION DYNAMIQUE EN FRANGE LITTORALE PAR MOYENS IMPROVISES

### DOMAINE D'UTILISATION

**Pollution** : des plaques aux boulettes

**Polluant** : visqueux



Récupération en frange littorale à l'aide d'un chalut de surface

Récupération manuelle à l'épuisette à partir d'un chalutier



Gros plan sur un pibalour (filet destiné à la pêche à la civelle), utilisé ici pour la récupération de boulettes d'hydrocarbures en frange littorale.

### MOYENS NECESSAIRES

- épuisettes, tamis grillagés,
- petits chaluts de surface, filets à mailles fines (type filet à civelle)
- embarcation côtière (chalutier, barge ostréicole ...)
- éventuellement hélicoptère pour le guidage et bâtiment de surface « On Scene Commander » pour la coordination.

### DESCRIPTION/PRINCIPE

Lorsque la pollution est fractionnée, très dispersée, que le polluant est suffisamment visqueux et que les moyens lourds de récupération en haute mer ne sont pas ou plus adaptés, la récupération peut s'organiser dans la frange littorale au moyen d'engins improvisés, en mobilisant notamment les pêcheurs locaux et leurs moyens (embarcations, filets...). Cette technique est parfois nommée « deuxième rideau ».

Tous moyens permettant de récupérer la pollution dispersée (plaques à boulettes de fuel émulsionné) peuvent être utilisés :

- Chaluts de surface avec « cul de chalut » interchangeable, tractés pour les plus petits d'entre eux par deux embarcations d'au moins 100 chevaux, avec une étrave suffisamment importante pour garantir un minimum de tenue anti-dérive, travaillant à une vitesse de surface maximale d'environ 1 nœud et bout au vent de préférence (photo centrale).
- Filets à maille fine fixés sur des tangons de chaque côté d'une petite embarcation qui peut être un bateau de pêche autonome (photo de droite) ou bien une multitude d'embarcations ou de barges fixées à un câble d'acier tendu entre des coffres, eux même reliés à des corps morts. La récupération est alors statique et non pas dynamique. Ce dispositif a été mis en œuvre en 2003 pour piéger le polluant transporté par les veines de courant entrant dans le bassin d'Arcachon.
- Récupération manuelle en surface à partir d'une embarcation à l'aide d'une épuisette ou d'une fourche selon la viscosité du produit (photo de gauche).
- Pour des nappes de tailles plus importante : association d'un barrage permettant de concentrer la pollution et récupération dans une poche de filet du type « Thomsea » dont plusieurs unités sont présentes dans les stocks Polmar-mer.
- Récupération directe de plaques à l'aide d'un godet mécanique depuis une embarcation de type barge, l'accident de l'*Erika* a toutefois montré que cette technique est moins efficace que celles décrites ci-dessus.

### CONDITIONS D'UTILISATION

**Pollution** : fractionnée ou dispersée, hydrocarbures suffisamment visqueux, émulsionnée ou non. Il est difficile d'établir une limite minimale de viscosité car celle-ci varie suivant le matériel utilisé, les conditions météo-océaniques et l'état du polluant.

**Site** : Frange littorale et zone estuarienne mais aussi au large avec des moyens nautiques appropriés.

### IMPACT SUR LE MILIEU

Le tirant d'eau très faible des filets de surface réduit quasiment « à néant » la pêche involontaire de poissons.

### PERFORMANCES

**Rendement** : dépendant de la concentration des plaques et boulettes, des conditions météo et de la qualité du guidage et du repérage. Capacité maximale approximative d'un chalut : 5 à 10m<sup>3</sup> et 1 à 2 m<sup>3</sup> pour un filet « pibalour ».

En 2003 lors de la pollution du *Prestige*, 39 356 tonnes ont été récupérées grâce aux techniques du deuxième rideau, tous moyens confondus (France + Espagne).

**Mise en œuvre** : Il faut coordonner les moyens sur zone (rôle de la Préfecture Maritime en France) et rechercher des accords avec les pêcheurs (Comité Local des Pêches en France) notamment pour les indemnités et la fourniture des consommables.

**Déchets** : Essayer de centraliser les points de collecte pour les hydrocarbures + macro déchets + filets souillés. Il existe des filets avec « cul de chalut » jetable ce qui limite en théorie la quantité de filet à éliminer mais les opérations ont montré qu'en pratique les chaluts se souillent souvent entièrement et doivent être jetés tels quels. Des accords préalables sont à rechercher avec les filières spécialisées, notamment pour l'élimination des filets dont les longueurs ne sont pas toujours compatibles avec les capacités de traitement existantes.

### OBSERVATIONS

Intégrer dans la planification d'urgence la mise en place de filières d'élimination des déchets, le stockage du matériel à proximité des ports ou des mairies ainsi que les accords et exercices d'entraînement réguliers avec les professionnels de la mer pour traiter ces points avant une éventuelle crise. Dans certains cas, l'organisation de la lutte en frange littorale peut se faire en même temps que le déploiement de moyens de récupération lourds au large.